

**Analyse de l'investissement
du CEPF sur une période de cinq ans :
Madagascar et océan Indien
Hotspot de biodiversité**

Rapport spécial
Décembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3
Rapport sur la structure logique de 5 ans du CEPF.....	15
Liste des subventions approuvées.....	20
Sommaire de l'atelier.....	28

SURVOL

Le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) a commencé à investir dans le hotspot de biodiversité des Îles de Madagascar et de l'océan Indien en décembre 2000, suite à l'approbation du profil d'écosystème par le conseil des donateurs. Ce hotspot fut l'une des trois premières régions à obtenir du financement, en raison de sa biodiversité exceptionnelle et des nombreuses menaces qui planaient sur lui à cette époque.

Ce rapport spécial sur les cinq années d'investissement du CEPF dans le hotspot a été rédigé en tenant compte de l'expérience du CEPF, des leçons apprises et des activités de supervision du projet, notamment les rapports finaux compilés par les groupes de la société civile soutenus durant cette période. Tous les rapports finaux sur les projets sont disponibles dans la section des Publications du site Web du CEPF au www.CEPF.net.

Le rapport est également inspiré des résultats d'un questionnaire soumis en 2006 aux bénéficiaires de subvention, et d'un atelier d'évaluation mené en avril 2006 à Antananarivo, Madagascar, et auquel plus de 40 participants de Madagascar et d'ailleurs ont assisté. Un sommaire de cet atelier, organisé par Conservation Internationale-Madagascar, est présenté dans ce rapport.

Le CEPF est une initiative conjointe de Conservation Internationale, du Fonds pour l'environnement mondial, du gouvernement du Japon, de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, et de la Banque Mondiale. L'un des principaux objectifs consiste à rassembler les organisations non gouvernementales (ONG), les groupes communautaires et d'autres secteurs de la société civile, afin qu'ils s'impliquent dans la conservation de la biodiversité.

Niche du CEPF

Le hotspot de biodiversité des Îles de Madagascar et de l'océan Indien comprend le pays insulaire de Madagascar, et les groupes d'îles avoisinantes Mascarenes, Comoros, et Seychelles, dont la superficie totale est de 594 221 km². L'investissement du CEPF est concentré à Madagascar, car cette île abrite le plus grand nombre d'habitats restants dans le hotspot et le plus important système national de zones protégées.

Au début de la période d'investissement en décembre 2000, la biodiversité de Madagascar était menacée de tous les fronts. Près de 80 pour cent du couvert forestier original de l'île avait disparu depuis l'arrivée des humains il y a 1 500 à 2 000 ans. La population était estimée à 15 millions d'habitants, et le taux de croissance était de 3 pour cent par année. Le niveau de pauvreté était très élevé, et le pays était reconnu comme l'une des régions les plus désavantagées dans le monde au point de vue économique. À cette époque, les plus grandes menaces étaient l'expansion agricole (particulièrement la production de riz en montagne, ce qui entraînait une perte d'environ 2 000 km² de forêt par année), la quantité non contrôlée de bétail, la production de charbon, l'exploitation minière, la chasse, l'exploitation du bois d'œuvre et le commerce international non soutenu des plantes et des animaux.

En plus de ces menaces, la société civile était caractérisée par une capacité technique insuffisante, des renseignements limités sur la biodiversité, la présence inadéquate du gouvernement pour gérer et protéger les ressources naturelles, et les politiques ambiguës. Les autres menaces présentes sur l'île étaient la pauvreté et l'accès inadéquat à l'éducation. Ces facteurs présentaient

un ensemble complexe de défis auxquels il fallait s'attaquer pour réaliser la conservation de la biodiversité à Madagascar.

La stratégie d'investissement du CEPF, expliquée en détail dans le profil d'écosystème de cette région, est fondée sur des initiatives telles que celles qui ont été énoncées en vertu des auspices du Plan d'action national pour l'environnement, et les recommandations soumises lors de l'atelier établissant les priorités de la conservation de Madagascar (CPW) mené par Conservation Internationale en 1995. Plus de 100 experts mondiaux en biologie de l'île ont assisté à cet atelier. L'atelier s'est avéré le catalyseur de nouveaux efforts visant à préserver la biodiversité de l'île, par exemple, le Plan d'action national pour l'environnement 2 et le Fonds pour l'environnement mondial (GEF). Dans le cadre de ce processus, des ateliers visant à établir les priorités ont été tenus dans chacun des corridors de conservation de la biodiversité malgache.

Le CEPF a étudié les initiatives de planification et de mise en œuvre de la conservation entreprises durant la dernière décennie, ainsi que les menaces planant sur le hotspot, afin de déterminer sa niche pour l'investissement. En raison de ces menaces, et en tenant compte du rôle des autres acteurs du secteur de l'environnement et de la conservation, le niche du CEPF était axée sur trois secteurs afin de maximiser la valeur incrémentielle ; a) réduire l'écart entre les initiatives en vigueur et l'investissement ; b) définir les mécanismes visant à assurer la coordination adéquate entre les initiatives actuelles ; et c) permettre à la société civile, aux organisations et aux gens de gérer la conservation de la biodiversité de façon efficace.

Six directions stratégiques ont guidé le processus d'octroi de subvention dans le hotspot :

1. Intégration des groupes et des citoyens locaux à la gestion des zones et des réserves protégées.
2. Initiatives de conservation du secteur privé.
3. Conservation de la biodiversité et programmes de formation en gestion.
4. Sensibilisation du public et plaidoyer.
5. Programme de petites subventions.
6. Création d'un réseau participatif de coordination et de surveillance.

Impact

L'investissement du CEPF à Madagascar a permis d'atteindre des objectifs aussi importants que subtils en matière de conservation, l'impact le plus significatif étant le rôle accru des organisations non gouvernementales nationales à l'échelle locale, régionale et nationale.

Durant la période de cinq ans étalée de décembre 2000 à décembre 2005, le CEPF a accordé à 18 organisations de la société civile 40 subventions totalisant 4,25 millions \$. Les fonds du CEPF ont servi à appuyer une multitude de projets, petits et grands, autant à l'échelle locale que nationale. Bien que confinés aux paramètres énoncés par les directions stratégiques, les divers projets ont abordé plusieurs problèmes, notamment les méthodes visant à assurer la conservation de la biodiversité dans les corridors, les initiatives de planification de la conservation, les activités visant à déterminer les priorités, ainsi que les préoccupations et priorités des communautés locales.

Une discussion sur l'impact de la présence du CEPF à Madagascar doit avoir lieu en même temps que la célébration de la réalisation la plus exaltante en matière de conservation ayant touché Madagascar au cours des cinq dernières années : la déclaration du Président Marc Ravalomanana lors du 5^e Congrès World Parks de l'UICN en 2003. Il affirma que le gouvernement s'engageait à élargir le réseau de zones protégées de Madagascar, qui passerait de 1,7 million à 6 millions d'hectares, et discuta des progrès qui seraient réalisés dans les années à venir. La Déclaration de Durban est une initiative ambitieuse visant à élargir la zone protégée, ainsi que les catégories de protection, afin d'inciter les communautés locales à gérer ces zones, pour que celles-ci conservent leur biodiversité et permettent aux habitants de Madagascar de récolter les fruits dans l'avenir.

Le CEPF, ainsi que plusieurs autres donateurs, ont contribué à cet engagement marquant. Des groupes cherchaient à accroître la protection de la biodiversité de Madagascar depuis quelques décennies, ce qui fait que des progrès avaient été réalisés avant l'arrivée du CEPF. Néanmoins, les fonds du CEPF servirent à appuyer ce travail avant le congrès de 2003, autant pour soutenir les projets visant à produire les données scientifiques nécessaires à la promotion de l'élargissement du réseau de zones protégées, ainsi que les efforts nécessaires pour convaincre le gouvernement d'en faire une priorité à long terme.

Depuis le 5^e Congrès World Parks de l'UICN, les efforts ont été concentrés sur la réalisation de la vision de Durban. Le CEPF a aidé des bénéficiaires de subvention à mettre en œuvre la vision, à accorder la priorité aux zones où la biodiversité est élevée, à mener des études pour démarquer les frontières, à travailler avec des communautés locales qui vivront dans les nouvelles zones protégées ou à proximité de celles-ci, entre autres choses. Un travail de préparation a dû être effectué avant que chaque nouvelle zone protégée ne soit officiellement par décret. Le soutien du CEPF a permis d'identifier ces zones, et dans certains cas, d'entreprendre l'étape de planification nécessaire à la réalisation du projet. Les nouvelles zones officiellement protégées sont :

- Anjozorobe (Toliary) 50 000 hectares
- Daraina (Diego) totalisant 70 837 hectares en tant que station forestière à usages multiples en vertu de la Loi sur la forêt
- Le corridor Ankenihey-Zahamena (Province de Toamasina) 475 000 hectares
- Station forestière Loky-Manambato (Daraina) 72 000 hectares
- Makira (Diego/Toamasina) 350 000 hectares
- Sahamalaza (Mahajana) totalisant 129 042,74 hectares au sein du réseau de zones protégées ANGAP.

Le CEPF a fourni le soutien direct aux bénéficiaires de subvention pour leurs efforts à Daraina, Loky-Manambato, Makira et Zahamena.

La durabilité financière du système actuel et futur de zones protégées est une préoccupation pour nous tous, et à cette fin, le CEPF a appuyé CI-Madagascar dans ses efforts visant à obtenir le financement nécessaire à la conservation de la biodiversité à Madagascar. Ces fonds ont permis au directeur du GCF d'agir comme président du comité de financement à long terme de Environmental Donor Group, qui veille sur la capitalisation du fonds en fiducie pour la biodiversité. L'objectif de ce fonds est de 50 millions \$, et les fonds seront utilisés pour financer les coûts des nouvelles zones protégées, et de celles qui le sont actuellement, tout en constituant une importante source de revenus appuyant les donateurs de PEIII au cours des cinq prochaines années, qui devraient fournir 178 millions \$.

Suite à son appui politique et financier envers la conservation, et à son implication réelle par le biais de la protection officielle par décret, l'impact du CEPF consiste à renforcer le rôle des ONG nationales. Au début de l'investissement du CEPF, Madagascar était dominée par un petit nombre d'ONG internationales. Le CEPF cherchait à diversifier ce domaine en permettant à la société civile locale malgache de relever les défis touchant la conservation. Dans plusieurs cas, de tels projets exigeaient que les ONG nationales et internationales développent les compétences techniques des participants locaux pour ainsi augmenter leurs chances de succès.

L'investissement du CEPF dans au moins six ONG nationales et sept ONG internationales a permis d'atteindre des objectifs de conservation et de développer de nouveaux conservateurs locaux et organisations dédiées à la conservation. Mais surtout, les fonds du CEPF ont permis d'aider les scientifiques et conservateurs malgaches à contribuer à l'obtention de résultats concrets.

Bien que le développement institutionnel ait été longtemps considéré comme un élément essentiel au succès, il fut toujours prioritaire d'améliorer les compétences scientifiques et techniques des scientifiques malgaches, car ce sont eux qui constituent l'épine dorsale du mouvement de conservation. Le financement du programme de formation en écologie de WWF a permis à plus de 60 personnes d'améliorer leurs compétences. Le soutien du CEPF envers CI a également permis d'augmenter le bassin de scientifiques malgaches compétents grâce à un programme conjoint avec l'Université d'Antananarivo qui permettait aux étudiants en biologie de la conservation de premier et deuxième cycles de suivre des cours supplémentaires. Le financement supplémentaire des études de recherche de 32 étudiants de deuxième cycle a permis d'obtenir des données scientifiques précieuses et d'améliorer les compétences des étudiants. Ces efforts ont assuré la formation de jeunes scientifiques compétents et savants.

Le financement de CI-Madagascar par le biais de plusieurs subventions a favorisé la création et la mise en œuvre du Centre pour la biodiversité de la conservation (CBC). Ce modèle constitue une étape significative et stratégique pour maximiser l'impact des investissements du CEPF, ainsi que d'autres initiatives de donateurs. Cette initiative de CI, financée par la Fondation Gordon et Betty Moore, comprend un investissement de 7,5 millions \$ dans le CBC afin de modifier l'échelle de conservation en améliorant les compétences techniques et en créant des alliances. La conception et la mise en œuvre du CBC ont pour objet d'atteindre les objectifs relatifs aux espèces, aux sites et aux corridors, de rehausser les compétences et d'améliorer la gestion de la conservation. CI accordera 30 pour cent du financement du CBC sous forme de subventions aux partenaires qui travaillent dans la région.

Sous les auspices de la Vision de Durban, plusieurs des nouvelles zones protégées seront gérées par les communautés locales. C'est pourquoi elles furent bénéficiaires de plusieurs subventions du CEPF, et le CEPF a appuyé les communautés locales dans la gestion de leurs ressources naturelles, par le biais de contrats de gestion communautaire. Par exemple, les projets dans la zone de conservation de Makira (pour 10 communautés dont la population totale est de 10 800, et la superficie est de 38 000 hectares), dans le Complexe des Lacs Manambolomaty (pour deux associations responsables de la gestion des ressources d'eau douce) furent couronnés de succès au sein des communautés locales.

Le CEPF a appuyé les sondages scientifiques à travers le pays afin de soutenir les efforts visant à identifier les espèces et les zones critiques qui doivent être comprises dans le réseau de nouvelles zones protégées du pays. Ces études ont permis de découvrir 120 espèces que la science ne connaissait pas.

Le soutien du CEPF était axé sur plusieurs espèces traditionnelles, comme le pygargue vocifère de Madagascar, la sarcelle d'hiver de Madagascar, et le râle d'Olivier. Les fonds du CEPF ont permis de stabiliser la conservation du pygargue vocifère de Madagascar grâce au Fonds Peregrine.

Le CEPF a amélioré la situation financière des communautés locales entourant plusieurs zones protégées. Bien qu'il soit difficile de quantifier cette contribution, le CEPF a appuyé plusieurs projets qui ont permis d'établir un lien entre la conservation de la biodiversité et la création d'emplois permanents. Les projets entrepris par MATEZA à Zahamena, appelés L'homme et l'environnement dans la forêt de Vohimana et WCS à Makira comprenaient des éléments servant à produire des revenus, et d'autres éléments d'importance sociale tels que la santé, la nutrition et l'implication dans la gestion et la planification des ressources. Les communautés qui participent à ces programmes ont démontré leur engagement envers la conservation en réduisant le déboisement et autres activités négatives.

Dans l'ensemble, Madagascar a tiré profit de plusieurs activités sur la conservation durant le cycle d'investissement de cinq ans du CEPF, et le CEPF a favorisé la participation en contribuant à la plupart de ces activités. Les projets du CEPF ont permis aux ONG locales de prendre confiance et de solidifier leurs partenariats, et ont contribué à accroître la collaboration entre les divers groupes du pays. C'est cependant la montée des ONG locales et du talent local que le CPF considère comme ayant eu l'impact le plus significatif. Plusieurs des objectifs de conservation réalisés durant la période d'investissement de cinq ans du CEPF l'ont été par les institutions et citoyens malgaches. En résumé, le CEPF a contribué à l'établissement d'une fondation sur laquelle les conservationnistes malgaches peuvent compter en vue de la gestion future de leurs ressources naturelles. Cette force de conservation locale talentueuse et dévouée permet à Madagascar d'espérer un avenir soutenu.

Mise en œuvre de la stratégie

Le CEPF a commencé à octroyer des subventions à Madagascar en décembre 2000, suite à l'approbation du Conseil des donateurs du CEPF relativement à un profil d'écosystème à Madagascar. Cette approbation comprenait une allocation de 3 millions \$ qui devait être dépensée sur une période de cinq ans afin de mettre en œuvre la stratégie d'investissement expliquée dans le profil. En décembre 2001, le Conseil a octroyé une somme supplémentaire de 1,25 million \$ pour mettre en œuvre cette stratégie. L'investissement à Madagascar était parallèle aux investissements réalisés dans les hotspots des Andes Tropicales et des forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest. Le CEPF a depuis investi dans 11 hotspots, une expansion qui a permis aux emplacements d'échanger entre eux relativement à la gestion des hotspots durant cette période.

À la fin du cycle d'investissement de cinq ans, le CEPF a investi une somme totale de 4 249 839\$ répartie sur 40 subventions. Le montant des subventions variait 3 000\$ et 538 435\$; la liste complète des subventions est présentée à la page 17. Toutes les subventions accordées par le CEPF ont permis de se conformer à une direction stratégique précise du profil.

Tableau 1 : allocation des investissements selon la direction stratégique

Direction stratégique	Fonds octroyés	Nombre de subventions
1. Intégration des groupes et des citoyens locaux à la gestion des zones protégées	1 579 017	10
2. Initiatives de conservation du secteur privé	703 012	7

3. Programmes de formation en matière de conservation et de gestion de la biodiversité	763 910	10
4. Sensibilisation du public et plaidoyer	321 938	3
5. Fonds d'action pour la biodiversité	632 187	7
6. Création d'un réseau de coordination et de surveillance participatif	249 775	3
TOTAL	4 249 839	40

Durant la période d'investissement de cinq ans, le CEPF a toujours cherché à jouer un rôle stratégique en appuyant les activités dirigées par la société civile qui permettaient de contrer les menaces à l'échelle nationale. Près de 5 millions \$ en ressources supplémentaires ont servi à atteindre des objectifs de conservation.

Direction stratégique 1 : Intégration des groupes et des citoyens locaux à la gestion des zones protégées

Cette direction stratégique a pour objet d'impliquer davantage la société civile dans la gestion des zones protégées, et particulièrement répondre au besoin d'augmenter le nombre et le rendement des ONG locales en matière de gestion des zones protégées et de conservation en général. Étant donné l'ampleur de la tâche et l'inhabileté des autorités nationales à répondre à tous les besoins des zones protégées, particulièrement dans les nouvelles régions susceptibles d'obtenir le statut de zone protégée dans l'avenir, cette direction stratégique fut une priorité pour le CEPF.

Cette direction stratégique a obtenu le plus gros investissement, avec un total de 1 579 017 \$ réparti dans 10 subventions. Au début de l'investissement du CEPF, Madagascar était dominé par les ONG internationales. Bien que la plupart de ces organisations réalisaient des progrès en matière de conservation, le CEPF cherchait à diversifier le bassin de participants afin de créer un scénario plus durable. Grâce à la paucité des ONG établies, le CEPF a mis en œuvre cette direction stratégique en finançant deux types de projets : subventions aux ONG locales et subventions aux ONG internationales pour travailler avec des groupes locaux. Le premier investissement du CEPF fut réalisé dans la petite ONG malgache Association Fanamby dans le cadre du projet *Mise en œuvre d'un programme de gestion des ressources naturelles dans la zone située entre les rivières Loky et Manamboto, dans le nord-est de Madagascar*, un geste accueilli avec surprise dans certaines régions. Mais ce projet fut un succès (éventuellement, 72 000 hectares furent officiellement protégés en 2005), et le CEPF accorda ensuite rapidement une subvention à MATEZA dans le cadre du projet *Communautés et zone protégée de Zahamena*. Ces projets se sont démarqués par le fait qu'ils ont été entièrement mis en œuvre par une ONG malgache, et l'intégration de groupes locaux dans la gestion des ressources naturelles fut l'un des principaux objectifs de ce projet. Durant l'évaluation finale de ces projets, il était apparent que la stratégie de transfert de responsabilité au bénéficiaire local de subvention et aux communautés locales était une situation gagnant-gagnant.

Plusieurs ONG internationales ont contribué de façon importante à cette direction stratégique. La valeur de ce thème était particulièrement apparente étant donné la nécessité de se préparer en vue de nouvelles occasions de gestion qui devaient être mises en œuvre dans le cadre de la Vision de Durban. L'intégration des communautés locales dans la gestion des futures zones protégées, ainsi que les terres entourant ces régions, ont gagné de l'importance durant le cycle d'investissement

du CEPF. Plusieurs projets appuyés par le CEPF, tels que la *Conservation des zones humides dans le Complexe Mahavavy-Kinkony*, qui étaient axés sur l'amélioration de l'usage soutenu des ressources des zones humides dans l'ouest de Madagascar, ont réalisé cet objectif en autorisant la société civile à concevoir et à mettre en œuvre des plans d'action communautaires. Ce projet avait pour objet de réduire la pauvreté en faisant la promotion d'une combinaison innovatrice de pratiques de gestion traditionnelle et de gestion scientifique des ressources, qui auraient éventuellement force de loi et seraient appuyés par une politique nationale visant à décentraliser le contrôle des ressources pour le confier aux communautés. Suite au succès de cette initiative, 150 000 hectares de lacs, rivières, forêts et mangroves obtiendront le statut de protection provisoire, qui constitue la première étape afin de devenir zone protégée co-gérée.

Au fur et à mesure que le cycle d'investissement de cinq ans se déroulait, ces méthodes avaient de plus en plus de valeur, et le CEPF a tiré profit de ce succès en appuyant d'autres projets semblables dans différentes zones. Le CEPF possède maintenant de nombreux exemples de modèles efficaces pour relever les défis de la co-gestion, et les résultats obtenus par les ONG malgaches ou les bureaux locaux des ONG internationales le démontrent.

Direction stratégique 2 : Améliorer les initiatives de conservation du secteur privé

Cette direction stratégique fut la plus difficile à mettre en œuvre. Elle devait à l'origine contrer les menaces posées par les grandes industries d'extraction impliquées dans le bois d'œuvre, ainsi que l'exploitation minière du saphir et du titane. Il était également évident qu'il fallait créer d'autres emplois pour les gens qui vivaient à proximité des zones protégées, en raison de la pauvreté intense qui y règne, et de la menace d'empiètement et de l'exploitation des ressources naturelles. Une direction stratégique fut donc élaborée afin d'obtenir des investissements du secteur privé, surtout par le biais du tourisme, dans le but de stimuler l'économie locale.

Au fur et à mesure que cette direction stratégique se déployait, il devint évident que le problème causé par les plus grandes industries du secteur privé (telles que l'exploitation minière) n'était pas abordé par le biais de subventions du CEPF. En fait, les initiatives du secteur privé ignoraient pratiquement la question. Le CEPF a reçu des propositions et appuyé plusieurs projets, mais aucun d'entre eux ne s'attaquait aux véritables controverses. Néanmoins, il était évident que les liens entre le secteur privé et la conservation n'étaient pas très solides, et le CEPF appuya plutôt de petits projets innovateurs. Un projet créé par L'homme et l'environnement, intitulé *Implication du secteur privé et de la population locale dans la conservation soutenue de la biodiversité de la forêt ombrophile de Madagascar*, se démarque par son côté innovateur, car le projet a pour objet de créer d'autres sources de revenus pour les communautés en produisant des huiles essentielles commercialisées auprès d'entreprises européennes et autres entreprises de cosmétiques. L'équipe responsable du projet avait des objectifs de conservation tels que réduire le taux de déboisement, et utiliser l'éducation, les soins de santé et l'emploi dans la production des huiles essentielles pour transmettre leurs messages sur la conservation. Simultanément, l'activité de fabrication d'huiles essentielles doit réaliser un profit ; ce projet a permis d'obtenir de précieux renseignements sur des initiatives futures impliquant les communautés locales, la réduction de la pauvreté et la conservation de la biodiversité.

À la fin du cycle d'investissement, nous pouvons conclure que des progrès ont été réalisés relativement à certains problèmes causés par le secteur privé, mais qu'une initiative colossale doit être mise en œuvre pour traiter avec certaines industries spécialisées dans l'extraction.

Direction stratégique 3 : Programmes de formation en matière de conservation et de gestion de la biodiversité

Le manque de compétences fut longtemps reconnu comme étant l'une des raisons pour lesquelles Madagascar éprouve des difficultés à conserver ses ressources naturelles, notamment la sensibilisation nationale envers la nature et l'importance des menaces, et l'habileté à élaborer des mesures visant à les contrer. Les experts internationaux et les institutions internationales ont donc dominé les activités de conservation, ce qui représente une situation non durable à long terme. Cette direction stratégique fut élaborée de façon à aborder cette préoccupation, et le personnel malgache a reçu une formation en conséquence.

Sept projets furent approuvés dans le cadre de cette direction stratégique. Certains projets, tels que le Programme de formation écologique WWF (ETP), ont permis de guider et d'aider les étudiants malgaches de deuxième cycle inscrits au Programme de formation écologique (ETP) de WWF-Madagascar. En vertu de ce projet, huit étudiants au doctorat ont obtenu de l'aide pour leur recherche, des séances sur le terrain ont été organisées pour les étudiants de l'ETP et de l'Université de Toliara et de l'Université d'Antananarivo, et les étudiants de l'Université d'Antananarivo ont profité des conférences données par Steve Goodman. Ce programme est reconnu comme l'une des pierres angulaires de la formation des jeunes scientifiques malgaches.

Conscient que la formation autre que scientifique était nécessaire au développement soutenu d'un groupe dédié à la conservation locale, le CEPF a appuyé divers projets consacrés au développement des ressources humaines. CI a obtenu une subvention par le biais du programme *Formation en matière de gestion*, qui permet d'offrir une formation en TI, GIS, anglais, finance, administration et gestion de cycle de projet au personnel de CI-Madagascar. À la fin du programme, 50 pour cent des employés de CI-Madagascar avait reçu une formation, augmentant ainsi le nombre d'employés locaux compétents et permettant à cette ONG internationale d'attirer plus facilement de nouveaux donateurs et de mettre en œuvre des projets stratégiques. D'autres projets comprenaient des éléments importants de formation, tout en se concentrant principalement sur un objectif de conservation. L'un de ces projets, *Évaluation des zones prioritaires pour la conservation des plantes à Madagascar*, mis en œuvre par le Jardin Botanique du Missouri, a permis de former une équipe compétente, confiante et inspirée, qui a permis d'identifier les aspects importants des plantes devant être intégrés au nouveau système de zones protégées. Au début de ce projet, le personnel du Missouri a dirigé le projet et les communications, mais à la fin, le personnel du Missouri n'effectuait que de rares visites, simplement pour complimenter le personnel malgache pour son excellent travail.

Le CEPF est emballé par le développement des compétences du personnel malgache des ONG internationales, et croit que c'est l'une des meilleures stratégies du CEPF pour assurer la durabilité des efforts de conservation à Madagascar.

Direction stratégique 4 : Sensibilisation du public et plaidoyer

L'ignorance des problèmes et priorités de l'environnement, ainsi qu'une piètre structure législative liée aux zones protégées, constituèrent la fondation de cette direction stratégique. Le CEPF a abordé ce défi en octroyant trois subventions, une grande partie du financement ayant servi à appuyer CI-Madagascar pour sensibiliser les gens aux politiques relatives à NEAP III et à la Déclaration de Durban. Dans le cadre du projet *Plaidoyer pour la biodiversité*, le CEPF a appuyé les activités du directeur de CI dans l'élaboration des politiques. Cette tâche comprenait le travail de surface pour la réalisation de la Déclaration de Durban, et par la suite, l'établissement et le financement de la Fondation pour les zones protégées et la biodiversité à Madagascar, ainsi que la collaboration et la coordination avec le gouvernement malgache pour établir une suite de zones protégées afin de respecter les engagements énoncés dans la Déclaration de Durban en 2003.

A posteriori, les fonds accordés à cet égard furent insuffisants. Une grande partie de Madagascar se trouve en région éloignée, et on ne peut la rejoindre que par radio. Dans l'avenir, des efforts doivent être mis en œuvre pour développer des méthodes de communication innovatrices afin de discuter des problèmes environnementaux, et de sensibiliser le public qui a déjà d'autres problèmes, tels que la pauvreté.

Direction stratégique 5 : Fonds de petits prêts (Fonds pour des mesures de biodiversité)

Lorsque le profil d'écosystème a été élaboré, l'inclusion d'un mécanisme d'octroi de petits prêts constituait la pierre angulaire des projets de développement des compétences, et l'on souhaitait que ce mécanisme soit géré au pays afin de développer les compétences des petites organisations locales. Les efforts initiaux visant à structurer un programme de petits prêts ont souffert de plusieurs difficultés institutionnelles et logistiques. La gestion centralisée du programme posait divers problèmes liés aux coûts et à la gestion, à la mise en œuvre dans une grande région dont les besoins étaient différents, et l'habileté d'être proactif dans l'octroi de prêts en raison de la répartition géographique du public cible. Le manque de compétences des organisations en matière d'application des prêts et l'inefficacité du mécanisme central à traiter cette question constituaient également un problème. Plusieurs organisations avec lesquelles le CEPF aurait souhaité communiquer n'avaient pas Internet, le téléphone ou des comptes bancaires.

Pour résoudre ce problème, le CEPF a approuvé au début de 2004 une subvention à CI-Madagascar pour mettre en œuvre un mécanisme d'octroi de petits prêts. Ce projet avait pour objet d'utiliser un modèle nodal décentralisé et innovateur pour se rapprocher du public cible. CI a utilisé la méthode expérimentale en octroyant des sous-subventions à des institutions régionales agissant comme intermédiaires dans les régions prioritaires, afin de rejoindre les sous-bénéficiaires locaux de subvention. CI a offert une formation de base en gestion financière et contractuelle aux intermédiaires régionaux, et énoncé des lignes directrices sur la conservation pour les sous-bénéficiaires. Jusqu'à présent, le projet connaît un succès retentissant. Les intermédiaires régionaux ont été en mesure d'utiliser les sous-bénéficiaires pour réaliser des projets de conservation à l'échelle locale, et en agissant comme donateurs de plein droit, ils ont été en mesure de rehausser leur profil personnel. L'ONG malgache Association Fanamby est l'un des intermédiaires régionaux qui travaille dans la région de Daraina dans le nord-est de Madagascar.

Direction stratégique 6 : Création d'un réseau de coordination et de surveillance participatif

À l'origine, cette direction stratégique avait pour objet d'inclure le mécanisme de coordination qui, entre autres choses, agirait comme mécanisme au sol pour communiquer et surveiller le portefeuille du CEPF. Cependant, la proposition qui fut soumise au CEPF omettait les ONG locales, et ne visait qu'à coordonner uniquement des projets du CEPF plutôt que d'exécuter une fonction générale pour Madagascar. Il y eut également désaccord au niveau du pouvoir décisionnel du mécanisme de coordination, un problème créé en grande partie par le contrôle imposé sur l'octroi de subventions par le CEPF par le biais de notre mandat du Conseil des donateurs. Le CEPF fut incapable de conclure un accord sur les modifications au projet, et celui-ci n'a pu aller de l'avant. Heureusement, un grand nombre de partenariats et de groupes de coordination existaient déjà à Madagascar, et ceux-ci ont permis au CEPF de se concentrer sur les besoins particuliers en matière de conservation, par exemple, la coordination des données par le biais du Réseau de biodiversité de Madagascar (REBIOMA) et du projet TRAFFIC International sur le commerce des plantes et des animaux.

Conclusions

À fin du cycle d'investissement de cinq ans du CEPF à Madagascar, il est évident que le financement a eu un impact significatif. Le CEPF a pu stimuler et appuyer les activités d'ONG nationales et internationales, et a joué un rôle important dans l'évolution du processus de conservation du pays.

Le CEPF a comblé un manque, particulièrement en appuyant le travail relatif aux politiques et au financement, en soutenant les ONG locales, et en améliorant les compétences techniques du personnel malgache, mais surtout, en contribuant au 5^e Congrès World Parks de l'UICN et à l'étape de mise en œuvre de la Déclaration de Durban actuellement en cours. Les fonds du CEPF ont permis d'impliquer plusieurs acteurs, dont la plupart n'avaient jamais eu la chance de s'épanouir. Le CEPF a également permis à des entités plus connues de prendre des risques pour réaliser les objectifs de conservation alors que l'avenir était incertain. Dans les cinq années qui ont suivi l'arrivée du CEPF, malgré la faible allocation pour ce hotspot, il est évident que les fonds investis ont favorisé l'évolution de la conservation.

L'impact du CEPF peut se résumer ainsi :

1. L'investissement du CEPF a permis d'établir la structure de travail pour la Déclaration de Durban, et de soutenir sa mise en œuvre. Cet investissement était axé sur la politique, le plaidoyer et la sensibilisation. La Déclaration de Durban constitue un appui solide au gouvernement pour la conservation de la biodiversité et l'inclusion des communautés locales dans la conservation et la gestion de nouvelles zones protégées. Les projets du CEPF ont produit des données scientifiques justifiant le besoin d'agrandir le réseau de zones protégées, et ont aidé à déterminer où ces nouvelles zones doivent se situer. Ce processus, appelé la Vision de Durban, a profité de l'implication et des efforts des ONG locales, nationales et internationales, plusieurs d'entre elles ayant été en mesure de participer et de contribuer davantage grâce au soutien du CEPF.

2. La fin du cycle d'investissement du CEPF, le 30 décembre 2005, a coïncidé avec le décret officiel du Président de Madagascar visant à protéger plus d'un million d'hectares biologiquement riches. Le soutien du CEPF a permis d'identifier ces régions, et dans certains cas, d'entreprendre l'étape de planification nécessaire pour réaliser ce projet. Les nouvelles zones protégées sont :

- Anjozorobe (Toliary) 50 000 hectares
- Daraina (Diego) totalisant 70 837 hectares en tant que station forestière à usages multiples en vertu de la Loi sur la forêt
- Le corridor Ankenihey-Zahamena (Province de Toamasina) 475 000 hectares
- Station forestière Loky-Manambato (Daraina) 72 000 hectares
- Makira (Diego/Toamasina) 350,000 hectares
- Sahamalaza (Mahajana) totalisant 129 042,74 hectares au sein du réseau de zones protégées ANGAP.

3. Le CEPF accru de façon importante le rôle des ONG et des groupes communautaires en matière de conservation de biodiversité. Le CEPF a appuyé directement six ONG locales et soutenu plusieurs autres projets indirectement par le biais du programme de petits prêts du bureau de CI à Madagascar. Le bureau des petits prêts fonctionne selon la méthode nodale dans les zones prioritaires où les ONG locales agissent comme intermédiaires et octroient des sous-subsidies - subsidies moins importantes, convenant mieux aux organisations communautaires dont les exigences sont plus simples en matière d'application, de comptabilité et de production de rapports. Le soutien du CEPF envers les organisations internationales comprend un fort appui pour rehausser les compétences techniques des bureaux établis au pays, ce qui fait en sorte que

plusieurs de ces bureaux peuvent mettre en œuvre des projets de plein droit. Les fonds du CEPF ont permis à ces organisations internationales de prendre leurs responsabilités et relever les défis relatifs à la conservation dans leur pays. En résumé, l'investissement du CEPF a renforcé le profil des organisations locales, et surtout, leur a permis de démontrer leurs compétences et leur engagement à réaliser les objectifs de conservation à Madagascar.

4. Le CEPF a aidé les bénéficiaires de subvention à aborder le problème de la durabilité financière du système des zones protégées actuelles et futures, et a aidé CI-Madagascar à obtenir le financement nécessaire pour établir un fonds de fiducie pour la biodiversité, dont l'objectif est de 50 millions \$. Ce fonds a été établi et les donateurs soumettent actuellement leurs premiers dons.

5. Le CEPF a appuyé les communautés locales dans la gestion de leurs ressources naturelles, par le biais de contrats de gestion communautaire, par exemple, les projets dans la zone de conservation de Makira (pour 10 communautés dont la population totale est de 10 800, et la superficie est de 38 000 hectares), dans le Complexe des Lacs Manambolomaty (pour deux associations responsable de la gestion des ressources d'eau douce).

6. Le soutien à WWF, CI et autres bénéficiaires de subvention a permis de réaliser des études scientifiques dont le fruit fut la découverte de 120 espèces que la science ne connaissait pas.

7. Le CEPF a permis d'améliorer les compétences techniques et scientifiques de plus de 60 personnes. Ces étudiants ont participé au rigoureux Programme de formation en écologie de WWF, et plusieurs ont poursuivi leurs études à un niveau plus avancé. Le soutien du CEPF envers CI a également permis d'augmenter le bassin de scientifiques malgaches compétents grâce à un programme conjoint avec l'Université d'Antananarivo. Ces efforts ont assuré la formation de jeunes scientifiques compétents et savants.

8. Le soutien du CEPF était axé sur plusieurs espèces traditionnelles, comme le pygargue vocifère de Madagascar, la sarcelle d'hiver de Madagascar, et le râle d'Olivier. Les fonds du CEPF ont permis de stabiliser la conservation du pygargue vocifère de Madagascar grâce au Fonds Peregrine.

9. Le CEPF a amélioré la situation financière des communautés locales entourant plusieurs zones protégées. Bien qu'il soit difficile de quantifier cette contribution, le CEPF a appuyé plusieurs projets qui ont permis d'établir un lien entre la conservation de la biodiversité et la création d'emplois permanents. Les projets entrepris par MATEZA à Zahamena, appelés L'homme et l'environnement dans la forêt de Vohimana et WCS à Makira comprenaient des éléments servant à produire des revenus, et d'autres éléments d'importance sociale tels que la santé, la nutrition et l'implication dans la gestion et la planification des ressources. Les communautés qui participent à ces programmes ont démontré leur engagement envers la conservation en réduisant le déboisement et autres activités négatives.

Dans l'ensemble, Madagascar a tiré profit de plusieurs activités sur la conservation durant le cycle d'investissement de cinq ans du CEPF, et le CEPF a favorisé la participation en contribuant à la plupart de ces activités. C'est cependant la montée des ONG locales et du talent local que le CPF considère comme ayant eu l'impact le plus significatif, car c'est ici que l'impact sera ressenti au cours des prochaines années.

Par contre, les défis à relever dans l'avenir demeurent énormes. Les allocations que prévoient remettre les donateurs à PEIII sont importantes, mais elles ne suffiront pas pour protéger la

biodiversité fragile et menacée de Madagascar, et pour établir tous les liens nécessaires avec les communautés afin que les citoyens locaux profitent de tous les avantages. Des sommes importantes seront nécessaires pour appuyer ces zones nouvellement protégées qui seront proposées dans le cadre de l'objectif du Président qui consiste à tripler la superficie du réseau de zones protégées. On s'attend à un besoin croissant de l'implication des ONG dans les zones nouvellement protégées, et de fonds pour les appuyer.

Enfin, bien que le CEPF ait accompli beaucoup de choses au cours des cinq dernières années, son succès a contribué à accroître le besoin d'implication du CEPF dans la région. Le défi est de plus en plus difficile à relever, mais c'est tout à l'honneur de Madagascar, car cela démontre le fruit de leur engagement, leur dévouement, leur collaboration et leur coordination, et permet de clarifier la nécessité de renouveler l'engagement de la communauté des donateurs dans la mise en œuvre de la Déclaration de Durban.

Rapport sur la structure logique de 5 ans du CEPF

Résultats des efforts de conservation	Progrès
<p>1.1 La superficie des zones protégées est passée de 1,7 million à 3 millions d'hectares</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce perdue au cours de la prochaine décennie - Zones d'eau douce protégées suite aux recommandations de l'établissement des priorités en novembre 2001 	<p>1.1 Augmentation de la superficie des zones protégées</p> <ul style="list-style-type: none"> - En septembre 2003, le Président Marc Ravalomanana, a déclaré lors du 5^e Congrès World Parks de l'UICN que le gouvernement s'engageait à élargir le réseau de zones protégées de Madagascar, qui passerait de 1,7 million à 6 millions d'hectares. Par la suite, beaucoup de travail a été effectué pour déterminer l'emplacement de ces nouvelles zones, afin de ne pas perdre d'espèces. Ce travail fut l'œuvre du Groupe Vision de Durban, qui compila les données sur la répartition des espèces afin de déterminer les zones prioritaires dans le cadre du processus de planification. - Le 30 décembre 2005, le Ministère de l'environnement, de l'eau et des forêts a signé les documents juridiques nécessaires à la création de nouvelles zones protégées de forêt primaire en leurs accordant le statut de protection temporaire : <ul style="list-style-type: none"> • Anjozorobe (Toliary) 50 000 hectares • Daraina (Diego) totalisant 70 837 hectares en tant que station forestière à usages multiples en vertu de la Loi sur la forêt • Le corridor Ankenihy-Zahamena (Province de Toamasina) 475 000 hectares • Station forestière Loky-Manambato (Daraina) 72 000 hectares • Makira (Diego/Toamasina) 350,000 hectares • Sahamalaza (Mahajana) totalisant 129 042,74 hectares au sein du réseau de zones protégées ANGAP. - La superficie totale officiellement protégée à Madagascar est maintenant de 1 146 879,74 hectares. - Le Groupe Vision de Durban, sous la direction du Ministère de l'environnement, de l'eau et des forêts, a identifié les zones prioritaires

<p>Zone protégée</p> <p>1.2 Priorités immédiates</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corridor Zahamena-Mantadia (50 000 ha) protégé et corridor créé (100 000 ha) - Corridor Ranomafana-Andrigitra Corridor (25 000 ha) protégé et corridor créé (100 000 ha) - Corridor Makira (100 000 ha) protégé et corridor créé (300 000 ha) - Zone protégée Zahamena (63 500 ha) grâce à une gestion efficace - Forêt Daraina (25 000 ha) protégé et corridor créé (15 000 ha) - Forêt Menabe (10 000 ha) protégé et corridor créé (40 000 ha) - Complexe Kinkony Mahavavay (10 000 ha) protégé et corridor créé (250 000 ha) - Complexe Eastern River Basin (6 000 ha) protégé - Complexe Mikea-Fiherenana (15 000 ha) protégé et corridor créé (55,000) 	<p>qui seront ajoutées au nouveau système de zones protégées, suite à une analyse des espèces et de la répartition de l'habitat, contribuant ainsi à l'objectif d'éliminer la perte d'espèces.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CEPF a appuyé la conservation de l'eau douce grâce à deux projets, l'un d'eux mettant l'accent sur trois lacs (Befotaka, Soamalipo et Ankerika, totalisant 7 491 hectares) dans la région d'Antsalova, dans l'ouest de Madagascar, et l'autre se trouvant dans le complexe des zones humides de Mahavavy-Kinkony, y compris les lacs, rivières et mangroves. Cette région aussi dans l'ouest de Madagascar) s'apprête à devenir une nouvelle zone protégée. Le Lac Alaotra fut déclaré site RAMSAR en 2003, et couvre 722 500 hectares. <p>Zone protégée</p> <p>1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corridor Zahamena-Mantadia. Une Vision de la conservation du corridor Mantadia-Zahamena fut élaborée en collaboration avec les autorités locales suite à une vision convenue qui jumelait les données sur l'environnement et celles sur l'environnement. lors de la planification du corridor. Au début de 2005, cette zonation a été établie à l'échelle régionale. - Ranomafana-Andrigitra. L'établissement de ce corridor fut inspiré du processus utilisé pour le corridor Zahamena-Mantadia. Le comité de planification a travaillé avec les nouveaux chefs régionaux à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de développement régionaux comprenant la vision de conservation du corridor. Mais surtout, les leçons apprises grâce à ces méthodes ont été incorporées aux activités de planification dans la forêt Menabe et à Bongolava et Andavakoera. - Des études sur la biodiversité, l'utilisation de la terre, la société et l'économie de makira ont été menées, et les limites de la zone de conservation de makira ont été déterminées à l'échelle locale,
---	---

<p>5-10 ans</p> <p>1.3 Priorités à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Complexe Littoral Forest (25 000 ha) protégé et corridor créé (75 000 ha) - Complexe Ibity-Itremo Complex (1 000 ha) protégé <p>*Pour de plus amples renseignements sur les zones protégées et les extinctions, veuillez lire le sommaire.</p>	<p>régionale et nationale. Dix contrats de gestion communautaire des ressources ont été achevés. Le projet touche 38 800 hectares de terre et 28 800 hectares de forêt, dont la communauté est responsable. La population de la région est de 10 800 personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zahamena – CI a transféré la gestion de Zahamena à ANGAP en 2002, et offre depuis ce temps le soutien technique. - Daraina – 72 000 hectares ont été désignés Station forestière Loky-Manambato par le biais du décret n° 5862-05-MINENVEF. - Menabe – En septembre 2004, Fanamby a signé un accord avec le gouvernement afin de coordonner les activités et les institutions, et ainsi déclarer cette zone de 30 000 hectares protégée. - Kinkony-Mahavavy – BirdLife International met en œuvre un projet mettant l’accent sur l’implication de la communauté locale et du secteur privé. Au début de 2006, environ 150 000 hectares de lacs, rivières, forêts et mangroves obtiendront le statut de protection provisoire comme première étape menant à la désignation de zone protégée co-gérée. - Complexe Eastern River Basin – Le CEPF n’a pas fourni de soutien direct à cette zone, car d’autres organisations y travaillent déjà. - Complexe Mikea-Fiherenana – Le CEPF n’a pas fourni de soutien direct à cette zone, car d’autres organisations y travaillent déjà. <p>1.3 Priorités à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Complexe Littoral Forest – Plusieurs de ces petites forêts fragmentées font l’objet de mesures de conservation, par exemple, QQM, une société minière du sud-est de Madagascar, et dans la Montagne Française près de Antsiranana dans le nord de Madagascar. - Complexe Ibity-Itremo – grâce à la diversité fascinante des plantes endémiques, ces zones ont reçu une attention particulière du Jardin Botanique du Missouri lors de l’identification des zones prioritaires pour la conservation des plantes. Le CEPF a appuyé les Jardins Botaniques
--	--

<p>Indicateurs d'impact</p> <p>1.1 Le nombre d'initiatives du secteur privé, des ONG, et des scientifiques à l'échelle nationale axées sur la conservation de la biodiversité a augmenté.</p> <p>1.2 Les ONG nationales actuelles et autres participants du secteur privé qui œuvrent dans le domaine de biodiversité ont accru leur personnel, élargi leurs champs de compétences et assuré une couverture complète.</p> <p>1.3 Hausse du nombre d'ONG locales établies, et autres personnes qui travaillent à la conservation de la biodiversité.</p>	<p>du Missouri dans la mise en œuvre des mesures de conservation dans ces massifs montagneux reconnus comme étant des sites orphelins, et souvent ignorés en raison de la piètre faune qui y existe.</p> <p>Progrès</p> <p>1.1 Le CEPF a appuyé 18 bénéficiaires de subvention différents, qui travaillent tous à l'échelle nationale. Tous les projets du CEPF sont axés sur la conservation de la biodiversité. Le CEPF a accru le nombre d'initiatives de conservation à l'échelle nationale en appuyant les bénéficiaires de subvention dans le cadre de 21 initiatives différentes.</p> <p>1.2 Au moins six ING nationales et sept ONG internationales ont accru leur personnel, élargi le champ de compétences et assuré une couverture complète grâce au soutien du CEPF. Presque toutes les subventions du CEPF ont contribué au développement institutionnel, car il est reconnu que les niveaux appropriés de soutien pour l'administration, le financement et la gestion font en sorte que ces organisations sont en mesure de fonctionner de manière professionnelle et à long terme. Indirectement, (par le biais du programme des petits prêts de CI-Madagascar) le CEPF a appuyé trois ONG qui ont reçu une formation en gestion de subventions et élargi leur couverture en leur fournissant des sommes qu'elles ont redistribuées à titre de sous-subventions.</p> <p>1.3 Le soutien du CEPF a contribué à l'établissement de Vahatra, une nouvelle ONG malgache qui souhaite accélérer le développement de</p>
---	--

<p>1.4 Augmentation du financement des activités de conservation au sein du hotspot afin de doubler le financement initial du CEPF d'ici la fin de la période de financement.</p> <p>1.5 Collaboration accrue au sein de la société civile afin de réaliser la conservation de la biodiversité.</p>	<p>scientifiques compétentes en matière de biologie et de conservation. Le soutien du CEPF a permis à cinq ONG (nouvelles ou établies) de bien s'implanter grâce au fonds de développement institutionnel. La liste de ces ONG comprend Asity, Association Fanamby, Programme BirdLife International-Madagascar, L'Homme et L'Environnement, et MATEZA. Le soutien au Programme de formation écologique WWF a permis d'instruire 60 étudiants dans le domaine des méthodes scientifiques. Le soutien au programme de CI auprès des étudiants de l'Université d'Antananarivo a permis à des étudiants en biologie de la conservation de profiter d'une formation supplémentaire avant d'aller travailler pour les organisations chapeautées par le Programme national sur l'environnement ; le soutien au programme de CI a également permis à 32 étudiants de deuxième cycle de poursuivre des recherches sur la flore et la faune.</p> <p>1.4 Plus de 5 millions \$ en cofinancement de projet ont été injectés. De plus, le soutien du CEPF envers CI a contribué au développement du fonds de fiducie pour la conservation de la biodiversité, dont l'objectif est de 50 millions \$. Une somme de 20 millions \$ a déjà été consacrée, ce qui représente plus du double de l'investissement du CEPF. Le budget annuel de Conservation Internationale pour les activités de conservation est maintenant comparable à l'investissement initial du CEPF, et environ 5 millions USD ont été recueillis suite aux activités initiées par le CEPF.</p> <p>1.5 Toutes les subventions du CEPF ont nécessité un élément de partenariat et de collaboration.</p>
---	---

Liste des subventions approuvées

Direction stratégique 1 : Intégration des groupes et des citoyens locaux à la gestion des zones protégées

Projet de conservation Manambolomaty

Poursuivre le soutien au projet communautaire de conservation des zones humides de Madagascar, récemment achevé et financé par le CEPF, qui eut lieu entre 2001 et 2004, en offrant aide et soutien (technique, logistique, fournitures et matériaux) à deux associations locales afin qu'elles obtiennent l'autorisation du gouvernement malgache pour gérer leurs ressources naturelles pendant 10 ans.

Financement : 10 000\$

Période de subvention : 1/05-12/05

Bénéficiaire de subvention : The Peregrine Fund

Projet de conservation de la zone forestière Makira

Sur demande du Gouvernement de Madagascar, contribuer à la création et à la gestion d'une nouvelle zone protégée dans le nord-est de Madagascar. La réserve future aidera à conserver un certain nombre d'espèces en voie de disparition, telles que le serpentaire de Madagascar et trois des onze espèces de lémuriniens de Malgache. Des études socioéconomiques et sur la biodiversité seront menées, et les renseignements seront utilisés pour démarquer la future zone protégée.

Financement : 201 771\$

Période de subvention : 1/03-6/05

Bénéficiaire de subvention : Wildlife Conservation Society

Gestion communautaire des forêts de Tandroy du Sud de Madagascar

Commencer un travail dans quatre communes prioritaires de la forêt épineuse du sud de Madagascar pour s'assurer de l'adoption d'un plan d'action pour la conservation régionale participative par les dépositaires d'enjeux de la région d'Androy, et qu'une méthode efficace de transfert de gestion des ressources naturelles à l'aide d'une photographie aérienne soit élaborée, avec un système de surveillance adéquat.

Financement : 89 798\$

Période de subvention : 11/02-4/04

Bénéficiaire de subvention : Centre Ecologique de Libanona

Création d'un réseau national pour la conservation de la biodiversité et des oiseaux à Madagascar

Établir un réseau BirdLife solide, indépendant et durable à Madagascar. Créer le noyau d'un partenaire de conservation nationale efficace avec un personnel plus nombreux pour favoriser le développement institutionnel et la conservation d'importantes zones d'oiseaux.

Financement : 79 354\$

Période de subvention : 7/02-9/03

Bénéficiaire de subvention : BirdLife International

Biodiversité dans le Menabe Central : plan de protection de la riche dotation de la nature grâce au développement d'un plan régional de gestion

Établir un plan régional de gestion pour la biodiversité très menacée de la région du Menabe

Central. Un système de zones protégées sera fondée sur les stratégies et les sites prioritaires définis dans le plan.

Financement : 94 898\$

Période de subvention : 6/02-6/03

Bénéficiaire de subvention : Association Fanamby

Projet de conservation communautaire des zones humides de Madagascar

Projet de conservation communautaire dans les zones humides du Lac Befotaka, Lac Soamalipo, et site de projet dans la zone de Besalampy. Élaborer des plans et stratégies pour les zones humides, en faisant la promotion de la pêche et de l'utilisation soutenue de la forêt, ainsi que la pygargue vocifère de Madagascar.

Financement : 140 000\$

Période de subvention : 10/01-9/04

Bénéficiaire de subvention : The Peregrine Fund

Création d'un programme de gestion des ressources naturelles dans la zone située entre les rivières Loky et Manambato, dans le nord-est de Madagascar

Établir des programmes pour maintenir des écosystèmes sains entre les rivières, permettre aux communautés de gérer les ressources naturelles, et assurer la conservation à long terme des sifakas à couronne dorée.

Financement : 369 636\$

Période de subvention : 6/01-5/03

Bénéficiaire de subvention : Association Fanamby

Gestion des corridors forestiers

Organiser un atelier régional permettant d'établir les priorités du corridor de Zahamena-Moramanga, et concevoir et mettre en œuvre un programme de surveillance du corridor avec les gouvernement et les partenaires locaux non gouvernementaux.

Financement : 117 037\$

Période de subvention : 1/01-12/04

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Recueil de connaissances sur la biodiversité

Élaborer ou soutenir des études sur la biodiversité, notamment des inventaires et des études sur des espèces traditionnelles et nouvellement découvertes pour éclairer les décisions en matière de gestion. Créer un poste de recherche sur la biodiversité.

Financement : 238 855\$

Période de subvention : 1/01-12/04

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Gestion de la zone protégée de Zahamena

Élaborer, mettre en œuvre et transférer les plans des activités du Parc National de Zahamena à l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP), et impliquer les communautés dans les activités de formation et d'écotourisme connexes.

Financement : 237 668\$

Période de subvention : 1/01-12/04

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Direction stratégique 2 : Initiatives de conservation du secteur privé

Conservation des zones humides du Complexe Mahavavy-Kinkony, Madagascar

Contribuer à la conservation d'une biodiversité importante des zones humides uniques et des forêts connexes de l'ouest de Madagascar par le biais d'initiatives de gestion du secteur privé contrôlées par des associations communautaires enregistrées légalement et des producteurs industriels de nourriture qui exploitent leur entreprise dans la région.

Financement : 200 000\$

Période de subvention : 4/04-12/06

Bénéficiaire de subvention : BirdLife International

Améliorer la gestion des sites de conservation par le biais de la responsabilisation des dépositaires d'enjeux et la participation du secteur privé à Daraina, dans le nord-est de Madagascar

Établir le Centre de communication et de renseignements de Daraina en tant que tribune officielle du développement communautaire et de la conservation des forêts. Tous les membres de la communauté, les autorités et le personnel du secteur public auront accès aux structures de marché de l'information, au développement de produits, aux techniques de gestion des ressources naturelles et aux systèmes agricoles améliorées.

Financement : 104 500\$

Période de subvention : 4/04-9/05

Bénéficiaire de subvention : Association Fanamby

Évaluation des problèmes environnementaux, économiques et de la qualité de l'environnement des plantes médicinales *Centella asiatica* et *Drosera madagascariensis* cultivées dans les régions sauvages de Madagascar

Mener une évaluation des populations des plantes, de l'usage traditionnel et de la culture, de la culture commerciale, et des marchés internationaux et domestiques pour les deux espèces. Identifier les moyens permettant d'améliorer l'efficacité et la durabilité des récoltes par les communautés locales et assurer la formation des communautés locales relativement à ces pratiques.

Financement : 10 000\$

Période de subvention : 10/03-3/04

Bénéficiaire de subvention : L'Homme et l'Environnement

Implication de la population locale et du secteur privé pour assurer la conservation de la biodiversité dans la forêt ombrophile de Vohimana à Madagascar

Protéger les espèces en voie de disparition et l'habitat à Anala et Manantantely en sensibilisant les gens à la nécessité d'une gestion soutenue des ressources parmi les communautés locales et les autorités, et en donnant l'occasion aux communautés locales d'obtenir des revenus par le biais du développement des initiatives du secteur privé.

Financement : 132 750\$

Période de subvention : 8/02-8/04

Bénéficiaire de subvention : L'Homme et l'Environnement

Développement communautaire et gestion des ressources naturelles à Abohimahasina-ikongo, dans le sud-est de Madagascar (Phase II)

Réduire la pression sur la forêt en mettant en œuvre des micro-projets et en créant des groupes forestiers et des désignations communautaires.

Financement : 0\$

Période de subvention : 10/01-5/04

Bénéficiaire de subvention : The Rainforest Foundation, UK

Communautés et zones protégées de Zahamena

Contribuer à la gestion de la biodiversité dans la zone protégée en mettant sur pied et en soutenant de petites entreprises, et en stimulant les plans de gestion des trois régions adjacentes.

Financement : 167 200\$

Période de subvention : 9/01-3/04

Bénéficiaire de subvention : MATEZA

Soutien des petites initiatives

Transférer la responsabilité de la mise en œuvre relativement à l'implication des communautés locales dans la zone protégée de Zahamena aux ONG et aux groupes de soutien locaux pour impliquer les communautés locales dans la gestion de corridor.

Financement : 88 562\$

Période de subvention : 1/01-12/04

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Direction stratégique 3 : Programmes de formation en matière de conservation et de gestion de la biodiversité

Développer l'Arboretum d'Antsokay comme Centre d'études pour la biodiversité et l'écotourisme dans le sud-ouest

Créer un centre unique de recherche scientifique, de documentation et de conservation de la biodiversité de la flore de la forêt épineuse afin de fournir un modèle de développement soutenu pour l'écotourisme à Madagascar. La liste des activités comprend l'herbarium, la collection vivante et la documentation scientifique associée à la flore de la forêt épineuse.

Financement : 113 848\$

Période de subvention : 3/05-12/07

Bénéficiaire de subvention : ONG Arboretum d'Antsokay

Soutien important au programme de formation en écologie de WWF-Madagascar

Soutenir le programme de formation en écologie afin de maintenir ses bureaux et ses fonctions, notamment la formation de scientifiques malgaches pour réaliser le mandat de faire évoluer la conservation éducative, écologique et biologique, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates.

Financement : 20 000\$

Période de subvention : 11/04-10/05

Bénéficiaire de subvention : World Wide Fund for Nature

Honoraires juridiques liés à la création de l'ONG malgache « Vahatra »

Soutenir la création d'une organisation non gouvernementale (ONG) malgache qui mettrait l'accent sur la recherche biologique et la formation de scientifiques malgaches. Les fonds demandés seraient consacrés au paiement des honoraires juridiques relatifs à la création de l'ONG.

Financement : 3 000\$

Période de subvention : 4/04-6/04

Bénéficiaire de subvention : The Field Museum of Natural History

Déterminer les lieux de végétation à Madagascar

Participer à un projet commun visant à produire une carte géographique précise et mise à jour de la végétation à Madagascar qui peut être utilisée pour planifier la conservation et gérer les ressources naturelles.

Financement : 152 500\$

Période de subvention : 1/03-3/06

Bénéficiaire de subvention : Royal Botanic Gardens Kew

Déterminer les lieux de végétation à Madagascar

Participer à un projet commun visant à produire une carte géographique précise et mise à jour de la végétation à Madagascar qui peut être utilisée pour planifier la conservation et gérer les ressources naturelles.

Financement : 53 110\$

Période de subvention : 1/03-12/05

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Visite à Washington, D.C. d'érudits malgaches de l'Université d'Antananarivo

Permettre à zoologues et des biologistes marins malgaches de venir à Washington, D.C., pour rencontrer diverses organisations axées sur la conservation à Madagascar (CI et WWF), et étudier les spécimens de l'Institut Smithsonian.

Financement : 6 070\$

Période de subvention : 7/02-7/02

Bénéficiaire de subvention : World Wildlife Fund, Inc.

Évaluation des zones prioritaires pour la conservation des plantes

Identifier les régions florales importantes de Madagascar, établir les zones prioritaires de conservation des plantes dans ces régions, et offrir des occasions de formation aux étudiants et aux professionnels malgaches en matière de recherche de conservation appliquée.

Financement : 203 712\$

Période de subvention : 1/02-6/05

Bénéficiaire de subvention : Missouri Botanical Garden

Programme de formation en écologie

Mentorat, soutien et développement des compétences des étudiants malgaches en appuyant les programmes d'études menant à l'obtention d'un diplôme en science de conservation et autres activités. Ce projet comprend également des études biologiques.

Financement : 104 500\$

Période de subvention : 9/01-8/04

Bénéficiaire de subvention : World Wildlife Fund, Inc.

Programme de formation en matière de conservation de la biodiversité

Développer de nouveaux éléments de gestion des ressources naturelles et de la biologie de la conservation, et les intégrer aux programmes universitaires d'études en biologie, et soutenir la recherche et les études de troisième cycle dans ce domaine.

Financement : 37 811\$
Période de subvention : 1/01-6/04
Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Formation en gestion

Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation professionnelle afin d'embaucher le personnel pour mieux élaborer et mettre en œuvre les programmes de conservation.

Financement : 69 359\$
Période de subvention : 1/01-12/03
Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Direction stratégique 4 : sensibilisation et mécanisme de plaidoyer

Expédition Madagascar

Produire un ensemble de produits médias afin de souligner la faune non orthodoxe de Madagascar, les menaces aux forêts du pays, et les efforts visant à promouvoir l'usage soutenu des ressources de Madagascar et à protéger les plantes et les animaux de l'île. La liste des produits comprend un site Web et un documentaire radio.

Financement : 14 750\$
Période de subvention : 7/04-12/05
Bénéficiaire de subvention : The Human Footprint

Espoir à Daraina

De concert avec Association Fanamby, produire une vidéo sur la région de Daraina dans le nord-est de Madagascar en anglais, en français et en malgache, afin de faire connaître les ressources naturelles de la région et les mesures prises pour en assurer la conservation.

Financement : 26 876\$
Période de subvention : 10/02-9/03
Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Plaidoyer sur la biodiversité à Madagascar

Élaborer et mettre en œuvre un processus pour le réseau de zones protégées de Madagascar désignées par l'UNESCO comme sites historiques mondiaux, et concevoir et mettre en pratique une stratégie de communications convenue par les partenaires stratégiques.

Financement : 280 312\$
Période de subvention : 1/01-12/04
Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Direction stratégique 5 : Fonds d'action pour la biodiversité

Évaluation de l'investissement de cinq ans du CEPF à Madagascar

Organiser un atelier avec les bénéficiaires de subvention du CEPF et autres partenaires de la région pour évaluer les résultats des investissements du CEPF, et identifier les leçons collectivement apprises. Les résultats comprennent comptes rendus et les leçons apprises pour guider les décisions futures d'investissement.

Financement : 62 407\$
Période de subvention : 1/06 – 4/06
Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Intervention d'urgence pour empêcher l'agriculture itinérante pour brûlis et assurer la durabilité de la production de revenus pour le programme de conservation

Fournir des fonds d'urgence pour appuyer les communautés locales impliquées dans les activités de survie alternatives, axées sur la nature, dans le corridor sud de Vohimana du Parc National Mantadia, réduisant ainsi la menace d'agriculture itinérante pour brûlis dans la région.

Financement : 10 000\$

Période de subvention : 11/05-2/06

Bénéficiaire de subvention : L'Homme et l'Environnement

Projet de petites subventions à Madagascar

Impliquer les communautés, organisations et chercheurs locaux dans les programmes de conservation de la biodiversité par le biais d'une allocation de petits prêts pour la gestion de la biodiversité, la communication de la conservation des espèces et la cueillette de renseignements. Un programme complémentaire de développement des compétences pour les mesures techniques, et la gestion financière et de projet seront également mis en œuvre par le biais de partenaires régionaux.

Financement : 271 200\$

Période de subvention : 1/04-12/06

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Projet pilote pour le tourisme communautaire à Madagascar : conception et mise en œuvre d'un projet pilote pouvant être reproduit dans tout le pays

Soutenir le marketing du tourisme communautaire en créant un site Web pour commercialiser le tourisme à Madagascar, et en assurant la formation d'un directeur de marketing de l'Agence d'expédition de Madagascar, une agence de voyages malgache qui enverrait les touristes vers deux associations de guides locaux.

Financement : 7 510\$

Période de subvention : 2/03-12/04

Bénéficiaire de subvention : EcoAfrica Environmental Consultants

Premier Congrès de jardins botaniques africains

Soutenir la participation de délégués africains de la région de Cape Floristic, des forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest, et des hotspots de Madagascar dans le cadre de la première Conférence des jardins botaniques africains en novembre 2002 à Durban, Afrique du Sud.

Financement : 3 000\$

Période de subvention : 11/02-3/03

Bénéficiaire de subvention : Durban Botanic Gardens

Écosystèmes sains, peuple en santé : liens entre la biodiversité, la santé des écosystèmes et la santé humaine

Acquitter la totalité des frais de déplacement et de participation des gens provenant de la Forêt Atlantique, de Chocó-Darién-Équateur Ouest, des forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest, et des hotspots de Madagascar, des Philippines et des Andes Tropicales qui assistent à la conférence Écosystèmes sains, peuple en santé.

Financement : 2 775\$

Période de subvention : 5/02-7/02

Bénéficiaire de subvention : Université Western Ontario

Direction stratégique 6 : Création d'un réseau de coordination et de surveillance participatif

Réseau de la biodiversité de Madagascar

Améliorer la conservation de la biodiversité en permettant l'accès aux outils de conservation et aux données sur la biodiversité nécessaires à l'établissement d'objectifs de conservation, et à la conformité aux normes de définition des objectifs de conservation. Le projet vise à améliorer la prise de décisions en matière de conservation en permettant aux utilisateurs de mener des analyses spatiales pour la planification de la conservation et la gestion de l'environnement.

Financement : 90 024\$

Période de subvention : 2/04-12/05

Bénéficiaire de subvention : Wildlife Conservation Society

Amélioration des connaissances – Déclin du détriment : amélioration de la surveillance et de la gestion du commerce de la faune à Madagascar

Identifier les espèces prioritaires et les groupes d'espèces dans le commerce, et recueillir des informations sur ces espèces, systèmes de production actuels, variables économiques pertinentes et mesures de gestion actuelles. Concevoir un système de gestion et de surveillance fondé sur les données recueillies.

Financement : 45 000\$

Période de subvention : 3/02-12/03

Bénéficiaire de subvention : TRAFFIC International

Gestion des connaissances : information et marketing

Doter en personnel et équiper le programme de gestion des connaissances, et élaborer et mettre en œuvre la gestion du cycle de projet.

Financement : 114 751\$

Période de subvention : 1/01-12/04

Bénéficiaire de subvention : Conservation Internationale

Sommaire de l'atelier

Évaluation de l'investissement de cinq ans du CEPF à Madagascar

Hôtel Panorama, Antananarivo, Madagascar

18-19 avril 2006

Le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) a pour objet de mieux protéger les hotspots de biodiversité menacées de disparition dans les pays en voie de développement. Le CEPF, une initiative conjointe de Conservation Internationale, du Fonds pour l'environnement mondial, du gouvernement du Japon, de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, et de la Banque Mondiale (CEPF). L'un des principaux objectifs consiste à rassembler les organisations non gouvernementales (ONG), les groupes communautaires et d'autres secteurs de la société civile, afin qu'ils s'impliquent dans la conservation de la biodiversité des hotspots et la gestion soutenue de leurs écosystèmes. En tant que mécanisme servant de complément aux initiatives gouvernementales actuelles, le CEPF fait la promotion des alliances stratégiques parmi les joueurs de la société civile, de même que les gouvernements et les institutions académiques.

Les activités du programme ont débuté en 2001, avec la préparation de profils d'écosystème qui offrent une stratégie d'investissement et des méthodes de conservation sur une période de cinq ans dans trois régions prioritaires, dont le pays de Madagascar. Ces trois régions furent ciblées par les bénéficiaires de subvention qui ont mis en œuvre des projets pilotes permettant de vérifier l'efficacité des mécanismes de fonctionnement du programme.

L'année 2006 marqua la fin de cette période, et on décida de mener des ateliers dans les régions concernées afin d'inciter les bénéficiaires et autres joueurs de déterminer collectivement l'impact de l'investissement de cinq ans du CEPF dans un contexte élargi de développement soutenu et de conservation. L'un des objectifs consista à identifier les éléments positifs du programme et ses liens vers d'autres initiatives tout en soulignant les leçons apprises et les solutions trouvées. Un autre objectif de ces tables rondes consiste à examiner les avantages dont ont profité les ONG, les groupes communautaires et autres partenaires du secteur privé suite à l'intervention du CEPF, et de définir les activités clés qui assurent la durabilité des activités de conservation.

Dans le cas précis de Madagascar, l'atelier fut organisé par le bureau local de Conservation Internationale, en collaboration avec le responsable de l'octroi des subventions (qui travaille aux sièges sociaux de l'organisation) et un animateur. Plusieurs joueurs furent invités afin de s'assurer de la participation des représentants de tous les bénéficiaires de programme (autant à l'échelle locale qu'internationale) ; les organisations qui financent le CEPF ; les autres donateurs ; les fonctionnaires du gouvernement ; et les scientifiques qui connaissent bien le programme. La liste des participants à cet événement est annexée à ce rapport.

Un questionnaire fut envoyé aux participants quelques jours avant le début de l'atelier afin de déterminer les sujets que ceux-ci souhaitent aborder, et ainsi accélérer les débats. Comme nous avons reçu très peu de réponses, l'ordre du jour fut établi selon la structure adoptée pour la région de l'Afrique de l'Ouest. De plus, les discussions qui eurent lieu lors de la première journée ont entraîné certains changements à l'ordre du jour, si l'on tient compte que l'atelier constituait la première occasion pour les bénéficiaires du programme de se rencontrer et de répondre à leur désir de partager leurs expériences avec leurs pairs.



Sommaire du jour un

La séance a débuté par les propos d'ouverture de M. Léon Rajaobelina, directeur du bureau de Conservation Internationale à Madagascar. Celui-ci a souhaité la bienvenue aux participants et émis des commentaires sur le développement très positif de la structure nationale du programme du CEPF, particulièrement depuis le lancement de la « Vision de Durban », un plan dont l'objet consiste à multiplier par trois l'aire des zones protégées à Madagascar, et qui procurera davantage d'espace aux joueurs de la société civile pour s'impliquer dans diverses initiatives. Ensuite, Mme Sarah Timpson a énoncé les grandes lignes de l'atelier, et résumé ses objectifs, ainsi que l'esprit de participation que recherche le CEPF. Elle expliqua qu'afin de recueillir les idées de tous les participants, une grande partie du travail serait effectuée dans un contexte de groupe, et complétée par des présentations

faites durant les assemblées plénières et lors d'une discussion ouverte, si le temps le permet. Elle a également mentionné qu'un projet de rédaction d'un guide fondé sur les résultats des discussions était en branle, afin de rehausser l'efficacité des initiatives actuelles et futures, ainsi que la synergie entre celles-ci.

Afin d'établir les paramètres de la discussion, M. John Watkin, directeur de l'octroi des subventions pour la programme de Madagascar au siège social de CI, a présenté un sommaire des progrès réalisés par le programme du CEPF à Madagascar en le comparant aux objectifs énoncés dans le profil d'écosystème, particulièrement en termes de direction du programme, de la direction stratégique, des priorités d'investissement, des indicateurs d'impact et des objectifs clés de conservation.

Le travail a débuté par une analyse SWOT (forces, faiblesses, occasions et menaces) menée par trois groupes composés selon la langue préférée des participants, soit un groupe francophone/anglophone et des groupes malgaches. Voici un résumé des discussions :

Forces

(a) Stratégie

- Organisations de la société civile désignées comme bénéficiaires directs et principaux (sans médiation du Gouvernement).
- Interventions diversifiées grâce à l'implication de plusieurs joueurs de la société civile, ex., ONG nationales et internationales, ainsi que les organisations communautaires ; écosystèmes diversifiés et régions représentatives géographiquement ; plusieurs donateurs ; interventions à l'échelle locale, régionale et nationale ; projets d'envergure différente ; et différents types d'activités (personnel opérationnel sur le terrain, sensibilisation, éducation environnementale, formation de personnel supplémentaire, recherche, etc.).
- Structure : l'approche fondée sur les écosystèmes a contribué à établir une structure utile pour mieux évaluer l'impact des initiatives sur une plus grande échelle.
- Vision intégrée combinant les notions de conservation de la biodiversité et de développement soutenu ; intégration aux plans de développement communaux.
- Amélioration des compétences scientifiques, techniques, administratives, opérationnelles, ainsi qu'en gestion et en communication des ONG (accès au financement pour la planification/gestion des dépenses ainsi que pour les activités opérationnelles du site) ; et soutien des ONG nationales aux groupes communautaires.
- Aspect financier : participation au dialogue sur les demandes de financement à l'échelle nationale et complémentarité avec la troisième phase du Programme national pour l'action environnementale de Madagascar (PE3).

(b) Opérations et méthodes

- Financement simplet et efficace et suivi/production de rapports (par le bénéficiaire de la subvention).
- Facilité d'opération et flexibilité aux niveaux de la planification, des finances et de la thématique.
- Dialogue productif avec les directeurs responsables de l'octroi des subventions du siège social, soutien technique (conseils et services).

- Gestion et prise de décision au niveau du siège social, ce qui simplifie l'étude et le choix des projets à financer, loin des pressions politiques locales.

(c) Résultats

- Émergence et renforcement des ONG locales.
- Modification des comportements et responsabilité pour leurs ressources naturelles.
- Création de banques de données (socioéconomiques, biologiques, environnementales)
- Les communications s'améliorent entre les divers organismes (communautés locales, ONG, autorités locales, services techniques du Gouvernement, etc.)
- Meilleurs cours sur l'environnement dans les écoles
- Soutien tout au long du processus, et non seulement pour les résultats qualitatifs

Aspects négatifs

(a) Communications

- Transmission insuffisante de l'information sur la disponibilité du fonds CEPF à Madagascar
- Manque de connaissances du programme CEPF à l'échelle nationale (institutions gouvernementales, organisations malgaches, universités, secteurs non environnementaux)
- Manque de communication entre les partenaires
- Absence de compréhension et d'appropriation des objectifs envisagés par les organisations communautaires qui croient toujours que la notion de conservation est incompatible avec celle du développement.

(b) Compétences opérationnelles

- Des problèmes techniques relatifs à l'utilisation d'outils de traitement de données (surtout les logiciels) ont rendu difficile la soumission de rapports (suivi du rendement) : pas de réponse du soutien technique durant la mise en œuvre du programme.
- Suivi insuffisant et manque de rétroaction du CEPF concernant les activités entreprises, les rapports périodiques, les résultats et les leçons apprises, et concernant les résultats des évaluations intermédiaires.
- Manque de soutien au moment de résoudre les problèmes inattendus ; nombre insuffisant de visites et d'évaluations sur les sites des projets, et d'échanges face à face sur le site.
- Fonds de voyage inaccessible (afin de partager les expériences)
- La formulation de projets est souvent fondée sur les objectifs et la vision de ceux qui en font la promotion, sans comprendre ou impliquer les bénéficiaires concernés.
- Une fraction du fonds du CEPF est consacrée aux institutions nationales.
- Dans certains cas, les obligations ne sont pas respectées.
- Manque de coordination à l'échelle nationale.

(c) Critères de financement

- La durée de la période de financement est trop courte pour que l'impact soit ressenti de façon soutenue.
 - Incertitude concernant la nature continue du financement
 - Fonds insuffisants
 - L'accès au financement est trop restreint.
- (d) Rapports
- Le rythme de la production de rapports est incompatible avec le calendrier de projets.
- (e) Résultats
- Fausse impression de favoritisme envers les institutions étrangères
 - Les fonds obtenus ne sont pas suffisants pour financer toutes les options.
 - Manque de reconnaissance de l'importance de l'impact du CEPF par les bénéficiaires

Occasions

- (a) Amélioration des communications
- Besoin d'identifier et de tirer profit des moyens de communications efficaces à l'échelle nationale, régionale et locale (ateliers, médias, marketing, etc.) afin de sensibiliser les bénéficiaires éventuels, y compris les organisations communautaires et autres, concernant la priorisation et les critères d'accès aux fonds du CEPF.
 - Distribution aux participants au projet et à d'autres intéressés de rapports sur les résultats des projets, les leçons apprises et l'évaluation générale du CEPF.
 - Les données sur les résultats des programmes du CEPF dans d'autres pays doivent être disponibles.
 - Besoin d'aborder directement les problèmes touchant la langue, les préoccupations importantes et le niveau d'instruction.
- (b) Méthodologie et outils
- Préparation et distribution d'un guide sur la façon d'accéder au financement du CEPF afin d'aider les promoteurs des projets (ONG et autres) dans leurs communications à différents niveaux, particulièrement les organisations communautaires.
 - Préparation et distribution d'un guide sur le fonctionnement du CEPF
 - Réunions annuelles, échanges et création de réseaux parmi les bénéficiaires
 - Référence à un récent classement de sites clés afin de mieux comprendre les menaces pour la conservation de la biodiversité
 - Adoption d'un calendrier pour les soumissions
 - Étudier la possibilité d'octroyer des subventions à des gens qui formulent des idées innovatrices susceptibles de répondre aux besoins de la communauté tout en les responsabilisant.
- (c) Meilleur suivi
- Création possible d'une unité locale de coordination
 - Création d'un comité d'évaluation/de suivi à l'échelle nationale

- Création et mise en œuvre d'une méthode d'évaluation standard pour tous les programmes
 - Continuité des résultats des projets au niveau des structures communautaires en sensibilisant les gens à ces résultats afin de guider les initiatives futures.
- (d) Coordination et intégration du CEPF aux initiatives actuelles (financières et autres) afin de promouvoir la biodiversité et le développement soutenu, notamment :
- le Groupe Vision de Durban et le Fonds pour la conservation de la biodiversité ;
 - le PE3 (qui soutient le développement par le biais de la conservation) ;
 - Occasion de promouvoir l'appropriation des visions de conservation à l'échelle locale, et de contribuer à la mise en œuvre du SAPM (*Système des aires protégées de Madagascar*).

Menaces

- (a) Contexte politique, économique et/ou social
- Climat d'incertitude lié aux prochaines élections
 - Possibilité de changements dans les stratégies politiques, soit au niveau du Gouvernement, ou des donateurs
 - Inefficacité et opposition au changement des structures gouvernementales
 - Inefficacité à gérer l'information et à la rendre accessible aux intéressés à tous les niveaux
 - Le niveau d'instruction et le statut économique à Madagascar ne sont pas suffisants pour permettre l'appropriation de la vision de conservation du CEPF.
 - Disparité des critères entre les donateurs (gestion des corridors ou des habitats clés, etc.)
- (b) Opérations et suivi
- Absence de structures de site nationales/locales admissibles et compétences (surtout le manque d'aptitudes pour la gestion)
 - Création d'un cycle possible de dépendance financière
 - Établissement d'une unité de coordination susceptible de constituer un fardeau pour le système
 - Pression croissante
 - Conflits liés aux priorités/à l'implication entre joueurs locaux (biologistes/scientifiques vs agents de développement)
 - Détournement de fonds lorsque le suivi n'est pas continu.
 - Budget limité pour les communications



Sommaire du jour deux

Les séances de la deuxième journée ont débuté par la présentation de John Watkin, qui résuma à l'aide d'une matrice les résultats de l'analyse SWOT des groupes de travail.

Ensuite, selon les commentaires recueillis durant la première semaine concernant le fait que l'atelier constitue une occasion unique pour les bénéficiaires de subvention du CEPF de partager leurs expériences avec leurs pairs, l'animateur a demandé aux participants de partager des renseignements sur leurs activités respectives afin de mettre en évidence les leçons apprises relativement aux sujets déjà énoncés comme étant des questions prioritaires dans le cadre de l'analyse SWOT :

- Implication de la communauté
- Développement des compétences
- Partenariat entre les organisations de la société civile et le cofinancement
- Compatibilité entre la conservation de la biodiversité et le développement soutenu
- Communications
- Résolution de conflits

Le groupe a écouté les présentations des bénéficiaires de subvention suivants :

- *CI Madagascar* a élaboré ses méthodes de développement des connaissances en mettant en œuvre des programmes de formation dans les domaines de la conservation et de la gestion, ainsi que des campagnes de sensibilisation.
- *CI Madagascar/Fonds des petits prêts* : Mise en œuvre du système nodal, selon lequel des accords sont conclus avec les organisations locales pour que celles-ci agissent comme intermédiaires afin que les communautés reçoivent directement leurs petits prêts. Des réunions favorisant le partage d'expériences sont prévus entre les intermédiaires.
- *Fanamby Daraina* : le directeur de cette organisation a souligné la nécessité d'impliquer divers joueurs en tant que véritables partenaires dans la gestion de la conservation, notamment les chefs de village, les autorités locales et autres. Les obligations doivent être assumées par les communautés locales et les associations qui s'approprient à se constituer légalement.
- *Birdlife* : Durant la présentation du projet concernant les zones humides et les forêts de la région de Mahavavy-Kinkoy, dans l'ouest de la ville, on souligna qu'afin de perpétuer l'impact des activités, il est nécessaire d'inclure les actions ayant un élément de développement économique.
- *Matez* : Cette ONG malgache fut créée par d'anciens employés du projet Zahamena de Conservation Internationale, et a organisé des activités dans plus de 50 communautés. Le succès obtenu grâce au soutien des groupes Menine fut mentionné.
- L'équipe du *Peregrine Fund* a également souligné le fait qu'ils appuyaient les méthodes visant à responsabiliser les communautés, particulièrement dans le cadre des efforts de préservation de l'aigle pêcheur de Madagascar par le biais de la création et du renforcement des associations communautaires, et la formulation de stratégies et de plans de gestion pour les poissons et les forêts de la région.
- *MATE* a mentionné la nécessité d'élaborer des méthodes innovatrices au niveau communautaire grâce à des activités servant à produire des revenus et au développement soutenu, plutôt que de simplement dépendre du financement des donateurs. Leur projet rendit possible l'identification de produits forestiers autres que le bois d'œuvre tels que les girofliers, et de procéder à la transformation sur place des plantes « médicinales », qui sont recherchées autant par l'industrie pharmaceutique que par l'industrie nationale de l'écotourisme, un programme qui cible particulièrement les étudiants malgaches. L'aspect marketing est très important et souvent ignoré lors des projets des ONG.
- Trois des partenaires internationaux impliqués à Madagascar (REBIOMA, Jardins Botaniques Kew Royal et le Jardin Botanique du Missouri) ont présenté des rapports sur leurs contributions au développement des compétences à l'échelle nationale, par le biais de la formation, ainsi que la création, la distribution et l'utilisation de cartes géographiques biologiques et de données de base qui facilitent l'analyse, la planification de la conservation, la gestion environnementale et le suivi des résultats, et une meilleure sensibilisation.

Il devint clair à la fin de la réunion que la plupart des projets avaient abordé la plupart des problèmes susmentionnés, sinon tous.

Ces présentations ont permis d'ouvrir la porte à des discussions qui auront lieu au sein des deux groupes de travail sur l'impact des recommandations du programme du CEPF et de son potentiel. Concernant le premier élément, les réalisations suivantes firent l'objet de discussions :

- (a) Au niveau communautaire :
 - Promotion et soutien des initiatives locales
 - Implication des communautés en matière de gestion des ressources naturelles
 - Effet d'entraînement au sein de la communauté

- (b) Au niveau institutionnel :
 - Émergence des organisations locales
 - Opérationnalisation des institutions bénéficiaires de subvention
 - Diversification et évolution progressive des institutions locales
 - Développement des compétences organisationnelles des partenaires locaux
 - Crédibilité des organisations nationales

- (c) Autres niveaux :
 - Appropriation par les autorités gouvernementales décentralisées d'une perspective environnementale
 - Donner plus de poids aux données scientifiques et autres renseignements pertinents dans le processus décisionnel au niveau opérationnel
 - Développement de partenariats à tous les niveaux
 - Ouverture des zones d'intervention et des zones co-financées par les donateurs traditionnels

Le débat sur l'avenir fut centré sur une deuxième ronde possible de financement de la part du CEPF, et sur les trois thèmes suivants :

(a) Valeur ajoutée du CEPF

La valeur qu'ajoute le CEPF aux initiatives des autres organisations fut décrite comme suit, et la liste ci-dessous doit être utilisée comme guide en vue des activités futures :

- Décentralisation des ressources afin d'optimiser les interventions des organisations communautaires
- Comblent le manque à gagner laissé par les autres sources de financement
- Possibilité de financer des activités et des transferts de gestion (mesures connexes) aux COBA.
- Élargir les horizons et réfléchir aux liens entre la conservation et le développement
- Occasions de prendre des risques et d'identifier de nouvelles méthodes expérimentales
- Admissibilité pour appuyer les zones d'intervention situées à l'extérieur des sites protégés
- Développement de partenariats
- Flexibilité et caractère innovateur

(b) Directions stratégiques actuelles et futures

Les groupes de travail ont tenu compte de ces avantages lorsqu'ils ont passé en revue la direction stratégique de la première étape, afin de formuler des recommandations pour l'avenir.

- *Intégration de groupes locaux et de personnes dans la gestion de zones et de réserves protégées.* Tous les participants ont convenu que la priorité doit être accordée à cet objectif, en raison de sa complexité et des défis que cela représente, et qui ne peuvent être relevés dans une courte période de temps. Une telle intégration doit être accrue et maintenue afin de responsabiliser la population envers la conservation, de la conceptualisation aux étapes du développement, et pour la gestion de zones protégées actuelles et futures. La somme allouée aux initiatives communautaires doit être augmentée, et l'accès au financement du CEPF pour les initiatives locales doit être rendu public.
- *Initiatives de conservation du secteur privé.* Quelques propositions ont été soumises au CEPF pour des projets commerciaux. Le concept doit être revu, particulièrement le montant octroyé par le CEPF aux entreprises qui doit être augmenté. Au même moment, le rôle du secteur privé à l'échelle locale, ou de la micro-entreprise, doit être encouragé au sein de la structure du CEPF.
- *Formation pour la conservation de la biodiversité et la gestion.* L'importance de cette direction stratégique n'a jamais été aussi évidente depuis l'adoption de la Vision de Durban, et du plan d'expansion de la zone protégée. La gestion de ces zones constitue un défi énorme. La formation doit être adaptée aux besoins prioritaires spécifiques. Il est essentiel d'identifier et de renforcer les institutions nationales qui s'occupent de la formation des équipes qui gèrent les zones protégées.
- *Mécanisme de sensibilisation et de plaidoyer.* Suite à la Vision de Durban, qui constitue un indicateur de la sensibilisation au niveau central, il est nécessaire de faire mieux comprendre au public la conservation dans les communautés entourant les zones protégées.
- *Fonds d'action pour la biodiversité.* Il est nécessaire d'élargir le Programme de petits prêts en décentralisant les intermédiaires et en se concentrant sur les activités locales.
- *Création d'un réseau de surveillance et de coordination.* Un tel réseau a déjà été créé dans le cadre de la Vision de Durban. Il doit être maintenu pour s'assurer que les initiatives sont bien mises en œuvre.
- Les groupes de travail ont suggéré que les deux directions stratégiques suivantes soient ajoutées :
 - i. *Renforcement des communications : à l'échelle nationale, régionale, et surtout, locale.*
 - ii. *Développement des compétences au sein de la société civile afin de s'assurer de la mise en œuvre de la Vision de Durban – autant au niveau des organisations communautaires que des autres niveaux.*

(c) Interventions prioritaires

Les groupes de travail ont tous souligné que suite à la nature « essai » de la première étape de l'investissement du CEPF à Madagascar, un investissement supplémentaire serait nécessaire pour consolider les résultats obtenus jusqu'à présent, et pour atteindre les objectifs de façon soutenue. Les groupes ont également identifié plusieurs interventions prioritaires pour guider une deuxième étape possible d'investissement du CEPF à Madagascar :

- Mise à jour du profil d'écosystème afin d'adopter une approche dans le contexte actuelle, particulièrement les plus récents développements politiques à l'échelle nationale, la Vision de Durban, le PE3 et le système SAPM.

- Définir une niche unique pour le CEPF dans le contexte actuel (complémentarité).
- Maintenir les initiatives en cours tout en cherchant à obtenir le soutien de la communauté et en favorisant les activités scientifiques.
- Appuyer la gestion continue des zones protégées.
- Financer les activités de développement autour des zones nouvellement protégées (mesures connexes) et élargir les zones d'intervention pour inclure les zones où il n'y pas de donateurs.
- Augmenter le montant des fonds disponibles.

L'atelier s'est terminé par une présentation du directeur de CI Madagascar, M. Léon Rajaobelina, un sommaire des réunions de l'atelier et les résultats.

Annexe 1. Sommaire SWOT

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	MENACES	OCCASIONS
<p>Procédures du CEPF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profil d'écosystème, structure de travail • Domaines d'intervention multiples (local, régional, national) • Implication du CEPF dans la demande de financement (dialogue bilatéral et continu) • Simples, flexibles et négociables (d'un point de vue thématique, financier et de planification) • Implication des joueurs de la société civile dans les sites de conservation • Analyse indépendante et sélection de projets • Occasions <p>Diversité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille • Six directions stratégiques • Institutions financières • Couverture géographique représentative 	<p>Communications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du financement du CEPF : transmission insuffisante de l'information à grande échelle, le programme n'est pas connu à l'échelle nationale. • Communications au sein du CEPF concernant la rétroaction, malgré les évaluations intermédiaires, manque de communication entre les partenaires et/ou avec ceux-ci. <p>Financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • La phase ne dure pas assez longtemps. • Le montant n'est pas assez élevé. • Le financement est trop difficile à obtenir. <p>Société civile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de compréhension et d'appropriation des objectifs de la vision par les communautés locales <p>Mécanisme de production de rapports</p>	<p>Changement dans la vision politique et instabilité potentielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement dans les stratégies des politiques de conservation au niveau des donateurs ou à l'échelle nationale • Conflits d'intérêts <p>Les donateurs sont attirés par la conservation, mais selon différentes méthodes</p> <p>Absence de systèmes financiers et administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'identifier les systèmes de gestion administrative et financière • Absence d'un système favorisant l'accès au financement • Dépendance continue des communautés envers le CEPF <p>Manque de compétences techniques et administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bénéficiaires n'ont pas le désir de participer aux 	<p>Améliorer les communications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les bénéficiaires, particulièrement les organisations communautaires, aux programmes et aux priorités du CEPF • Partager les leçons apprises durant les projets, et entre CEPF I et CEPF II <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide d'accès aux fonds du CEPF pour la société civile • Guide du processus de demande <p>Complémentarité avec les autres initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision de Durban • PE3 • Soutien au développement par le biais de la conservation <p>Amélioration du suivi Unité locale de coordination</p> <p>Occasion d'impliquer davantage les communautés dans la conservation</p>

<p>Développement des compétences en tant qu'objectif du CEPF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs niveaux (scientifique, technique et gestion) • Responsabiliser les groupes <p>Mesure de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualitative et quantitative (processus et résultats) <p>Plaidoyer</p> <ul style="list-style-type: none"> • À tous les niveaux avec divers joueurs <p>Aspect financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide pour les coûts de planification/développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes techniques • Le rythme de production de rapports est incompatible avec le calendrier des projets. 	<p>programmes de conservation</p>	
--	--	-----------------------------------	--

Annexe 2. Liste des participants

Tahiana Andriaharimalala
Coordinatrice des programmes de recherche
Lot 102B; Ampandranana
Antananarivo; Madagascar
tahianaa@mate.mg
Tél. : 261 20 22 674 90
Cell. : + 261 (0) 32 02 643 21

Fenosoa Andriamahenina
TANY MEVA
fenosoa.tenymeva@wanadoo.org

Sylvie Andriambololonera
Missouri Botanical Garden
sylvie.andriambololonera@mobot-mg.org

Aristide Andrianarimisa
REBIOMA
Société de conservation de la faune
B.P. 8500; Soavimbahoaka
Antananarivo 101
Madagascar
aristide@wcs.org
Tél. : 261.2022598

Michele Andrianarisata
Coordonnatrice des analyses
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178; 6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
m.andrianarisata@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Olivier Behra
Directeur principal
Man And The Environment
Lot 102B; Ampandranana
Antananarivo; Madagascar
olivierbehra@mate.mg
Tél. : 261 20 22 674 90
Cell. : 261 (0)33 02 586 72

Stuart Cable
Millennium Seed Bank Project
Royal Botanic Gardens - Kew
Richmond; Surrey
United Kingdom.
TW9 3AB
s.cable@kew.org
Tél. : +44 (0)20 8332 5299
Fax : +44 (0)20 8332 5278

Christian Camara
Représentant permanent
Missouri Botanical Garden
camara@malagasy.com

Alison Cameron
Société de conservation de la faune
acameron@nature.berkeley.edu

Toto Tsiadino Chaplain
Feon'ny Ala -Masoala
ttsiadino@yahoo.com

Joanna Durbin
Directeur du Programme
Durrell Wildlife Conservation Trust

Sylvain Eboroke
CEL/Fort Dauphin
libanonaecology@hotmail.com
Tél. : 92.212.42
Cell. : +261 (0) 32 40 955 64

Lisa Gaylord
Tour Zital, 6th Floor
USAID/Madagascar
B. P. 5253; ZI Taloumis Ankorondrano
Antananarivo; Madagascar
lisa.gaylord@usaid.gov
Tél. : 261 20 22 539 20
Fax : 260 20 22 538 86/87

Frank Hawkins
Directeur technique de CBC
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178; 6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
f.hawkins@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Christopher Holmes
Société de conservation de la faune
cholmes@wcs.org
Cell. : +261 (0)33 11 88022

Benedicte Leclercq
UNESCO Patrimoine Mondial
22, rue Rainitovo (au dessus CINU)
Antsahavola; Antananarivo 101,
Madagascar
b.leclercq@unesco.org
Tél. : +261.2022.545.51
Cell. : +261.3314.56.999

Pete Lowry
Curateur et Chef du service de l'Afrique et
de Madagascar
Missouri Botanical Garden
a/s Musée National d'Histoire Naturelle
Paris; France
pete.lowry@mobot.org
Tél. : + 33 1.40.79.33.51

Francois Odendaal
3 Bishop Road
EcoAfrica Observatory, 7925
South Africa
francois@ecoafrika.co.za

Monali Patel
Coordonnateur
Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes
Critiques
Conservation Internationale
1919 M St NW;
Washington, DC 20036 USA
m.patel@conservation.org

Rivo Rabarisoa
BirdLife International
rivo.rabarisoa@birdlife-mada.org

Cell. : 1 261 (0)32 4006 824
Harison Rabarison
Directeur de la recherche
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
h.rabarison@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Jeanneney Rabearivony
Peregrine Fund
pfundmad@wanadoo.org

Pierrot Rabezandry
Club Vintsy
pierrot_rabeza206@yahoo.fr

Sahondra Radilofe
Directeur des opérations
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
s.radilofe@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Josette Rahantamalala
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
j.rahantamalala@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Jeannie Raharimampionona
Missouri Botanical Garden
jeannie.raharimampionona@mobot-mg.org

Leon Rajaobelina
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178; 6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
l.rajaobelina@conservation.org

Tél. : +261 20 22 609 79
Serge Rajaobelina
Fanamby
fanamby@fanamby.org.mg
Tél. : 22-288-78
Cell. : +261 (0) 32 0248587

Haingo Rajaofara
Directeur adjoint partenaires
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
h.rajaofara@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Bienvenu Rajaonson
Banque Mondiale

Solofoe Rakotoarisoa
Royal Botanic Gardens - Kew
rbgkew@wanadoo.mg

Zo Lalaina Rakotobe
Coordonnateur des stratégies de
conservation
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
z.rakotobe@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Erick Rakotomavo
Fondation Tany Meva
tanymeva@wanadoo.org
Tél. : +261 (0)32.0477.272

Pierrot Rakotoniaina
Coordonnateur des politiques
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
p.rakotoniaina@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79

Fax : +261 20 22 250 29

Mamitiana Rakotozafy
MATEZA
BP 38; Fenerive Est.
Antananarivo 101
Madagascar

Guy Suzon Ramangason
Directeur Général
Association Nationale pour la Gestion des
Aires Protégés (ANGAP)
dg@angap.org
Tél. : 22.418.03

Harinaina Rameson
Directeur institutionnel et organisationnel
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
h.rameson@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

McGordon Ranaivo_Arivelon
Fanamby
mc.ranaivoarivelo@fanamby.org.mg
Tél. : 032-07-395-00

Jeannin Ranaivonasy
ESSA Forêts
jranaivonasy@mel.wanadoo.mg
Tél. : 261 (0)24 233 03
Cell. : 261(0) 331416671

Nivo Ranaivosrivero
CARE International
nivo@care.mg

Nirina Roseta Rasoaharivava
MATEZA
BP 38
Fenerive Est.; Antananarivo 101
Madagascar
cimatezacom@wanadoo.org

Tovonahary Mamitiana Rasolofoharivelo
Coordonnateur de l'évaluation et de la
surveillance
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
t.rasolofoharivelo@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Andriambolantsoa Rasolohery
Formateur en télédétection
Conservation Internationale - Madagascar
BP 5178
6, rue Razafindratandra
Ambohidahy; Antananarivo 101
Madagascar
a.rasolohery@conservation.org
Tél. : +261 20 22 609 79
Fax : +261 20 22 250 29

Andriamandimbisoa Razafimpahanana
REBIOMA
WCS
razafimpahanana-wcs@ins.mg

Jeanne Marie Clara Razanatsoa
Club Vintsy
pierrot_rabeza206@yahoo.fr

Lily-Arison Rene de Roland
Peregrine Fund
pfundmad@wanadoo.mg
Tél. : 032-023-2484

Roger Safford
BirdLife International
Wellbrook Court
Girton Road
Cambridge, UK
CB3 0NA
r.safford@birdlife.org

Sally Timpson
Consultant
45 Sutton PL South
New York, NY 10022 USA
sarah.timpson@undp.org

John Watkin
Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes
Critiques
Conservation Internationale
1919 M St NW
Washington, DC 20036 USA
j.watkin@conservation.org
Tél. : 1 202 912 1767

**Fonds de Partenariat pour
les Écosystèmes Critiques**
Conservation Internationale
1919 M Street NW
Suite 600
Washington DC 20036
cepf@conservation.org

Depuis janvier 2007
Conservation Internationale
2011 Crystal Drive
Suite 500
Arlington, VA 22202
cepf@conservation.org

www.cepf.net